



MUNICIPALITE

Au Conseil communal
1350 Orbe

N/réf. 13 - GR/cv
A rappeler dans la réponse s.v.p.

V/réf.

Orbe, le 6 février 2018

Interpellation Corinne Authouart Piguet, Dominique Bezençon, Regula De Souza, Charlotte Deslarzes, Marie-Claire Dutoit, Christophe Hunziker, Jorène Jean, Renaud Kern, Natacha Mahaim Sidorenko, Chloé Michoud, Dimitri Schertenleib, Blaise Tissot concernant le carrefour du Grand-Pont

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Interpellation et considérations générales

Lors de la séance du Conseil du 14 décembre 2017, le groupe des Verts a interpellé la Municipalité concernant le carrefour du Grand-Pont en formulant les propositions de mesures suivantes :

- a) la réalisation d'un passage piéton provisoire au bas du Ruz-d'Agiez (dans l'attente de la zone 30 km/h) ;
- b) la réalisation d'un giratoire ;
- c) la suppression d'un trottoir sur le Grand-Pont et l'élargissement de l'autre trottoir, avec protection en bordure (piquet, barrière...);
- d) l'amélioration de la visibilité pour les usagers venant du Puisoir, par l'élagage d'arbres proches du Grand-Pont.

Questions des interpellateurs

En conclusion, les interpellateurs ont posé les questions suivantes à la Municipalité :

1. Que propose la Municipalité pour améliorer les différents points évoqués plus haut, ainsi qu'en prévision de l'augmentation de la population liée aux projets immobiliers en cours ?
2. Dans quel laps de temps ces améliorations pourraient-elles avoir lieu ?
3. Quand la zone 30 km/h projetée de longue date au chemin du Ruz-d'Agiez sera-t-elle réalisée ?

Réponse à l'interpellation

La Municipalité répond ci-dessous point par point aux mesures proposées par le groupe des Verts et, partant, aux trois questions posées :

- a) La mise en place de la zone 30 km/h dans les secteurs Ruz-d'Agiez et Philosophes est prévue dès le printemps 2018, sous réserve de l'approbation de la Commission cantonale de circulation.
- b) Au vu des développements récents et à venir, en particulier dans le secteur Orbe-Sud, la commission de mobilité a jugé nécessaire de mettre à jour l'étude de 2009 du bureau Christe & Gygax Ingénieurs Conseils SA, à Yverdon-les-Bains. Pour ce faire, les données de base à disposition seront complétées dès le printemps 2018 par des comptages routiers. Cette étude complémentaire permettra de définir les améliorations à apporter au carrefour au regard des développements futurs et en cohérence avec le nouveau schéma de circulation du centre-ville approuvé par la Municipalité. Ce schéma de circulation fera l'objet d'une communication prochaine et permet le développement futur de la ville.
- c) Toute modification du Grand-Pont exigera une mise aux normes de l'ouvrage avec pour conséquence des coûts très importants. La modification du Grand-Pont ne fait ni partie du plan de législation, ni du plan d'investissement prévu actuellement.
- d) L'effet de cette mesure sur l'amélioration de la visibilité sera évalué dès le retour de la végétation et, le cas échéant, les élagages nécessaires seront réalisés sur la parcelle communale et demandés sur la parcelle privée.

Nous vous prions de bien vouloir prendre acte de la réponse à l'interpellation développée par le groupe des Verts et vous présentons, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Le syndic

Le secrétaire

H. Germond

X. Duquaine